

# COMMUNAUTE DE COMMUNES

## Aubrac Lot Causse Tarn

16 Quartier de Trémoulis 48 500 LA CANOURGUE

☎ : 03 66 31 41 23 - Courriel : contact@ccalct.fr

### DECISION DU PRESIDENT N°24-DP015

Nature de l'acte : finances

#### Objet : BP / Virement de crédits n°3

Le Président de la Communauté de Communes Aubrac Lot Causse Tarn,

VU l'article L.5217-10-6 du CGCT,

VU le budget principal 2024,

VU que le président à l'autorisation de l'assemblée délibérante d'opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50 %

### DECIDE

ARTICLE 1 : les virements de crédits suivants :

#### INVESTISSEMENT

Sens	Compte	Fonction	Intitulé opération	Prévu	VC	Après VC
D	66111	020	Intérêts des emprunts	40 000	400	40 400
D	60612	020	Electricité	13 000	-400	12 600

Total

0

ARTICLE 2 : Le Chef de service du SGC de Marvejols et le Directeur Général des Services sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à La Canourgue, le 31 décembre 2024

Le Président,  
Jean Claude SALEIL

Le Président de la Communauté de Communes Aubrac lot Causse Tarn certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture de Mende, le :

La présente décision pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Mise en ligne le :

Communauté de Communes  
AUBRAC LOT CAUSSES TARN  
16, Quartier de Trémoulis  
48500 LA CANOURGUE